

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU MATERIEL

SERVICE DES MARCHES



www.minfof.cm

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE

SECRETARIAT OF STATE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUBDEPARTMENT OF BUDGET AND MATERIAL

PROCUREMENT SERVICE

COMMUNIQUE N° 06/0/C/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 06 AVR 2023

PORANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0235/AONO/MINFOF/CIPM/CCCM-AG/2022 DU 07 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES LICENCES LOGICIELLES ET DES SYSTEMES UTILISES POUR LA MISE EN PRODUCTION DU SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION DES INFORMATIONS FORESTIERES DE DEUXIEME GENERATION (SIGIF 2).

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE COMMUNIQUE :

Par Décision N° 0317/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 du 06 AVR 2023 portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°0235/AONO/MINFOF/CIPM/CCCM-AG/2022 du 07 septembre 2022 pour l'acquisition, l'installation et la configuration des licences logicielles et des systèmes utilisés pour la mise en production du Système Informatique de Gestion des Informations Forestières de deuxième génération (SIGIF 2), le soumissionnaire ci-dessous représenté est déclaré adjudicataire :

| FINANCEMENT | SOUMISSIONNAIRE | MONTANT FCFA TTC | DELAI |
|--------------------------------------|---|--|----------|
| Budget du CAS-FSDF, Exercice 2023 | GROUPEMENT SSF/CATALYST B.P : Yaoundé Tel : 620 23 88 07 | Quatre cent vingt millions trois cent vingt-six mille quatre cent trente huit (420 326 438) | 45 jours |

Le GROUPEMENT SSF/CATALYST est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget et du Matériel (Service des Marchés, 8^{ème} étage, porte 807) de l'immeuble ministériel N°2, pour l'établissement du projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

